

COMPTE-RENDU de SÉANCE DU 10 JUILLET 2020

L'an DEUX MIL VINGT, le dix juillet, à 10 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre BERTRAND, Maire, exceptionnellement à la salle de restauration scolaire de Grainville sur Ry, 72 rue des Ecoles, afin de respecter les conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur dans le cadre de l'épidémie de covid-19.

Etaient Présents : M. BERTRAND Jean-Pierre, Mme CAUCHOIS Marie-Line, M. FOULONGNE Joël, Mme LEVAVASSEUR Françoise, Mme PERTUZON Magalie, Mme BOUST Denise, M. PREVOST Patrice

Formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents excusés : M. BOY Vincent, M. MAHIEUX Philippe, M. DAUFRESNE Adrien, Mme VERLEYE Catherine

Madame VERLEYE a donné pouvoir à Monsieur BERTRAND

Secrétaire de séance : Mme BOUST Denise

SÉANCE A HUIS CLOS

Compte tenu de la situation exceptionnelle liée au COVID-19, que le public ne peut être accueilli et que la retransmission en direct des débats ne peut être techniquement réalisée, la tenue de la séance est faite à huis clos.

Suite à un vote à mains levées, le conseil a accepté à l'unanimité la tenue de la séance à huis clos.

ÉLECTIONS SÉNATORIALES – DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS ET SUPPLÉANTS

M. le maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection du délégué et des suppléants en vue des élections sénatoriales.

a) Composition du bureau électoral :

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Madame LEVAVASSEUR Françoise, Madame CAUCHOIS Marie-Line, Madame PERTUZON Magalie, Monsieur PREVOST Patrice ; la présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection du délégué :

La candidature enregistrée : Monsieur BERTRAND Jean-Pierre

Après enregistrement de la candidature, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote :	0
- nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés) :	8
- nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau :	0
- nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau :	0
- nombre de suffrages exprimés :	8
- majorité absolue :	5

A obtenu :

- M. BERTRAND Jean-Pierre : 8 voix

M. BERTRAND Jean-Pierre ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu au 1er tour en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

c) Élection des suppléants :

Les candidatures enregistrées : Madame LEVAVASSEUR Françoise, Madame PERTUZON Magalie, Madame BOUST Denise.

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote :	0
--	---

- nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés) : 8
- nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
- nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau : 0
- nombre de suffrages exprimés : 8
- majorité absolue : 5

Ont obtenu :

- Mme LEVAVASSEUR Françoise : 8 voix
- Mme BOUST Denise : 8 voix
- Mme PERTUZON Magalie : 8 voix

Mesdames LEVAVASSEUR Françoise, BOUST Denise et PERTUZON Magalie ayant obtenu la majorité absolue sont proclamées élues au 1er tour en qualité de suppléantes pour les élections sénatoriales.